



## Communiqué de presse

# Les tricheurs bernois pris la main dans le sac !

### UN NOUVEAU SCANDALE

Le 15 janvier, les gouvernements cantonaux et la municipalité de Moutier se sont entendus, sous l'égide de la Confédération, sur le contenu de l'avenant qui accompagnera le Message aux Prévôtois avant le vote de leur ville sur son appartenance cantonale, le 28 mars prochain. Dans celui-ci, on découvre que Berne a supprimé 15% des emplois administratifs à Moutier depuis 2017 : 144 en 2020 contre 170 annoncés il y a quatre ans. En même temps, le canton du Jura indique que le nombre de postes prévus en 2017 sera augmenté de 10 unités à Moutier si la ville le rejoint : 180 contre 170 annoncés, ce qui résulte de l'engagement formel du Gouvernement et du Parlement jurassien.

Il fallait s'y attendre, l'aveu bernois imprudemment concédé dans cet avenant a provoqué la panique des responsables administratifs et politiques qui se sont aperçus trop tard que c'était plutôt mauvais en matière de propagande électorale. Comment rattraper le coup ? En mentant et en trichant de manière abjecte.

Deux jours plus tard, Berne décide donc de publier un communiqué de presse contradictoire, qui fait état d'une augmentation des emplois cantonaux à Moutier, équivalant à 6,6 EPT ! Cette correction des chiffres, publiée à la va-vite, a fait l'objet d'une analyse de la presse indépendante. Celle-ci conclut à une diminution de 23,7 EPT, et constate que, si l'on comptabilise les postes totaux offerts par le canton de Berne, la diminution est de près de 79 EPT ! **Cela veut dire que Berne a supprimé 79 postes à plein-temps à Moutier en trois ans à peine !**

Comme en 2017 avec « l'erreur » de dix millions sur les recettes fiscales prélevées à Moutier, Berne ment ! Il faut souvenir qu'à cette occasion-là, le Gouvernement bernois avait dû présenter des excuses officielles au Conseil municipal. Le problème est que le mensonge bernois avait été répandu dans la population après que celle-ci eut reçu son matériel de vote.

Et voilà que ça recommence en 2021 ! Les mêmes tricheurs sont à l'œuvre, mentent sur le nombre d'emplois cantonaux à Moutier et publient des chiffres erronés sur leur site concernant le canton du Jura ! Dès lors, une question se pose : la Confédération exigera-t-elle des excuses de ceux qui mentent aux Prévôtois, trahissent leurs engagements, trichent à qui mieux mieux et font peser les pires menaces sur l'expression de la démocratie prévôtoise ? C'est ce que l'on est en droit d'attendre.

Dans l'immédiat, *Moutier Ville Jurassienne* appelle les autorités communales et le Gouvernement jurassien à dénoncer ces mensonges bernois. Face à la propagande mensongère et illicite du canton de Berne, le comité se doit d'étudier sans tarder la piste d'un recours auprès du Tribunal fédéral. La Confédération, elle, est placée devant ses responsabilités. Elle ne peut rester insensible à l'enveniment du climat politique à Moutier en raison de la malveillance du canton de Berne. Il est temps de mettre fin aux tricheries bernoises ! Moutier et la démocratie en ont besoin.

Moutier, ville jurassienne

**Comité « Moutier, ville jurassienne »**

Moutier, le 22 janvier 2021

**Personnes de contact :**

Cédric Erard, directeur de campagne (079/365.19.02)

Laurent Coste, porte-parole (079/402.11.64)

Mylène Jolidon, porte-parole (079/755.08.70)

**MOUTIER**

VILLE JURASSIENNE

Avenue de la Gare 19 – Case postale 742 – 2740 Moutier